

Rapport d'activités 2021-2022



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Côte-Nord

Mot du président

C'est avec plaisir que je vous présente les principales activités de l'UPA de la Côte-Nord qui ont eu lieu au cours des années 2021-2022. Vous constaterez que notre organisation a été très active dans les différents dossiers et enjeux spécifiques à notre territoire. Sachez que nous sommes très préoccupés par les différentes hausses qui impactent directement notre secteur d'activité : prix des intrants, du carburant et des taux d'intérêt. Ce dossier est au cœur de nos représentations et nous serons à l'affût des développements en 2023. Nous continuerons à réitérer nos demandes auprès des différents élus. Les programmes dédiés aux productrices et producteurs doivent être beaucoup mieux adaptés, spécifiquement pour notre région qui est plus éloignée des grands centres et des services. Il est essentiel que l'agriculture puisse continuer à se développer sur la Côte-Nord. Les consommateurs réclament de plus en plus des produits locaux et nos entreprises font partie intégrante de l'économie de la région.

Je tiens à souligner l'implication des administratrices et administrateurs de notre organisation car c'est grâce à un travail d'équipe concerté que nous pouvons bien vous représenter dans les différentes instances où nous siégeons. En terminant, j'aimerais remercier M^{me} Marie-Pierre Fortier qui ne renouvellera pas son mandat au sein du conseil d'administration. Merci Marie-Pierre pour tes nombreuses années d'implication et ton précieux apport à l'UPA de la Côte-Nord.



Keven Emond, président de l'UPA de la Côte-Nord

Membres du conseil d'administration (au 31 juillet 2022)

M. Keven Emond	Président
M. Daniel Harvey	Vice-Président
M. Steve Berthiaume	Autre production végétale
M. Frédéric Dallaire	Manicouagan, Sept-Rivières, Minganie, Caniapiscau
M. Israël Deschênes	Ferme de petite taille
M ^{me} Marie-Pierre Fortier	Haute-Côte-Nord
M. William Guillemette	Relève
M. Martial Jr Hovington	Principale production locale – Bovin
M ^{me} Francine Marcoux	Agricultrices
M. Serge Pelchat	Autre production animale
M. Jason Perron	Principale production locale – Petits fruits

Implications et représentations

- Tenue des réunions du conseil d'administration de l'UPA locale;
- Participation aux réunions du conseil d'administration de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord;
- Participation à la Table bioalimentaire de la Côte-Nord;
- Participation à la tournée *Mangeons local plus que jamais!* le 30 août 2022;
- Participation aux capsules agricoles à la radio en partenariat avec CHME;
- Gestion du fonds de développement de l'UPA de la Côte-Nord;
- Participation à des entrevues radiophoniques et pour des médias écrits;
- Participation financière à la Fête du miel chez Herbamiel, partenariat avec l'Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale–Côte-Nord et avec des marchés publics de la Côte-Nord;
- Lettres d'appui pour des projets structurants liés à l'agriculture;
- Participation à des réunions avec des MRC;
- Participation aux activités de la relève agricole du territoire de la Fédération régionale;
- Rencontres avec des élus de la Côte-Nord;
- Représentations auprès d'Hydro-Québec;
- Représentations dans le cadre de dossiers individuels et collectifs concernant l'aménagement du territoire agricole;
- Participation aux différentes étapes du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de la Haute-Côte-Nord;
- Porteur de dossier du projet d'identification et de caractérisation des terres en friches de trois MRC (Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières);
- Représentations dans le dossier des motoneiges et don de pancartes de sensibilisation des motoneigistes dans les champs;
- Implication dans divers dossiers privés de producteurs à la demande de ceux-ci.

Des producteurs impliqués

Lors de l'assemblée générale annuelle du 28 janvier 2022, deux postes ont été créés pour permettre à deux nouveaux administrateurs de se joindre l'UPA locale. Il s'agit des postes pour une autre production animale et pour une autre production végétale. Les 11 sièges de l'organisation sont d'ailleurs tous comblés, ce qui représente une belle implication des producteurs agricoles de la Côte-Nord.

Inventaire des terres en friche de la Côte-Nord

Porté par la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, en collaboration avec l'UPA de la Côte-Nord et Agriboréal Service Conseils, ce projet qui a vu le jour en 2022 a comme objectif d'identifier et de caractériser les terres en friche sur la Côte-Nord. Ce projet est financé majoritairement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme *Territoires : priorités bioalimentaires* ainsi que par l'UPA locale, régionale



et les trois MRC visées. Les différentes étapes sont, dans un premier temps, de localiser et délimiter les friches potentielles au sein de la zone agricole sur les territoires des MRC de la Haute Côte-Nord, de Manicouagan et de Sept-Rivières et, dans un deuxième temps, de caractériser et évaluer leur potentiel de remise en culture. Ce projet devrait être finalisé au début de l'année 2023.

Plan de développement de la zone agricole de la Haute-Côte-Nord



Au cours de la dernière année, l'UPA de la Côte-Nord et des producteurs de la région ont participé aux différentes activités de consultation liées à la mise en place du plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la Haute-Côte-Nord. L'UPA locale a également participé au *Sommet agroalimentaire* qui s'est déroulé à la Ferme 5 étoiles, le 18 mai 2022. Cet événement s'inscrivait dans les étapes d'élaboration du PDZA. L'UPA a aussi acheminé à la MRC, ses

commentaires en lien avec le projet de plan d'action de la MRC.

Accueil des nouveaux producteurs

M. Daniel Harvey est l'administrateur responsable de l'accueil des nouveaux producteurs. L'UPA locale a accueilli 5 nouveaux producteurs au cours de l'année 2021-2022. Le conseil d'administration est informé des nouveaux arrivants sur leur territoire. M. Harvey prend ensuite contact avec eux afin de leur fournir des informations sur l'organisation, les avantages d'être membre, les services offerts et faire connaître le rôle de l'UPA. L'UPA de la Côte-Nord tient à remercier M. Harvey pour son implication.

Tournée *Mangeons local plus que jamais!*

Le 30 août 2022, M^{me} Vanessa Pilon était de passage dans la Capitale-Nationale, en compagnie d'une équipe de tournage, de médias, de producteurs et de partenaires du milieu agroalimentaire afin de visiter des entreprises agricoles et pour faire la promotion de l'application *Mangeons local*. Lors d'un dîner champêtre, les convives ont eu la chance de déguster un repas trois services aux saveurs de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord, concocté par le Chef Jean-Luc Boulay. Cinq autres fermes de la région se sont jointes à ce dîner, représentant chacune un secteur de la Fédération. L'entreprise Herbamiel a représenté la Côte-Nord et la microbrasserie La Mouche de Natashquan a gracieusement offert ses produits pour l'occasion.



Santé psychologique

Un appui important pour soutenir notre travailleuse de rang pour la région

Au cours de la dernière année, votre UPA locale a appuyé financièrement le travail de la travailleuse de rang de la Capitale-Nationale–Côte-Nord, M^{me} Myriam Lachance. Ce montant contribue à assurer la pérennité de ses services dans la région. M^{me} Lachance s'est d'ailleurs déplacée à plusieurs reprises sur la Côte-Nord pour rencontrer les producteurs en personne.



Rappelons que la mission de la travailleuse de rang est de venir en aide aux agriculteurs et agricultrices et leurs employé(e)s, peu importe la situation à laquelle ils sont confrontés : conflits familiaux, manque de relève, problèmes financiers, violence, épuisement, problème de consommation, pensées suicidaires ou autres. M^{me} Lachance offre un service d'écoute et d'accompagnement aux producteurs et productrices agricoles vivant des problématiques psychosociales et de détresse.

Ses services sont offerts gratuitement aux producteurs et productrices, aux membres de la famille (de plus de 15 ans), à la relève ou aux employés. Tous les services sont confidentiels. Pour ce faire, vous pouvez contacter M^{me} Myriam Lachance en appelant Au cœur des familles agricoles (ACFA) au (450) 768-6995.

Agriclimat 2.0

La phase 2 du projet Agriclimat, officiellement lancée depuis mai 2021, a débuté par une première rencontre avec le Groupe de travail régional (GTR), le 30 mars 2022. Ce GTR réunissait plusieurs producteurs de la Fédération et conseillers agricoles, dont au moins un producteur et un conseiller de la Côte-Nord étaient présent. Cette rencontre visait à présenter le rôle des deux fermes pilotes sur le territoire qui vont permettre de tester un nouveau calculateur de gaz à effet de serre (GES) à la ferme et certaines actions pour les réduire. Le GTR a également permis aux participants d'échanger sur le rôle de l'agriculture dans la réduction des émissions de GES et de la séquestration de carbone. Dans la prochaine année, d'autres rencontres sont à prévoir afin de développer et soutenir de nouveaux projets collectifs orientés vers la lutte et l'adaptation aux changements climatiques en agriculture. Les deux fermes pilotes, dont l'une située sur la Côte-Nord, seront sollicitées lors du prochain GTR, prévu le 12 avril 2023, afin qu'elles viennent témoigner et échanger de leurs expériences.



Une nouvelle station météo sur la Côte-Nord

En mai 2022, la Fédération a déposé une demande à la Financière agricole du Québec afin qu'elle reconnaisse la station météo de Grandes-Bergeronnes et qu'elle utilise ses données météorologiques pour le calcul des indemnités de l'ASREC foin. En juillet dernier, la Fédération a été informée que sa demande avait été acceptée afin de rendre cette station disponible à compter de l'année d'assurance 2023. Les producteurs agricoles de la Côte-Nord pourront donc avoir accès à une station météo supplémentaire. Un autre gain pour la région.

Le fonds de développement

L'UPA de la Côte-Nord a lancé la 2^e édition de son fonds de développement qui a comme mission d'appuyer financièrement les entreprises agricoles de la région ayant des projets de démarrage, de développement ou de consolidation. Un total de neuf entreprises remplissait les critères d'admissibilité. Un montant de 11 900 \$ a été réservé pour celles-ci et l'argent était versé aux productrices et producteurs sur réception des preuves de réalisation de leurs projets.